

Le conseil municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence du maire, Mr HOZÉ Michel, à l'unanimité :

FINANCES

SUBVENTION AMISSUR 2025

Dans le cadre des travaux d'amélioration de la sécurité des voies de la commune, le Maire propose la pose de feux tricolores comportementaux au niveau de la rue de Flévy.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ↳ Sollicite la subvention AMISSUR auprès du Département,
- ↳ Charge le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet
- ↳ Autorise le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.

FIXATION DU TARIF APPLICABLE EN CAS DE CASSE DE LA VAISSELLE COMMUNALE – SALLE ARCABAS

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ↳ Décide de fixer les tarifs suivants en cas de casse ou de perte de vaisselle communale lors de la location de la salle polyvalente :
 - Assiette : 3,00 € l'unité
 - Verre : 2,00 € l'unité
 - Tasse + soucoupe : 4,00 € l'ensemble
 - Plat / Saladier : 8,00 € l'unité
 - Carafe : 6,00 € l'unité
- ↳ Précise que ces montants viendront en déduction du dépôt de garantie versé lors de la location de la salle, ou feront l'objet d'une facturation complémentaire si nécessaire.
- ↳ Autorise le Maire à mettre à jour le règlement de location de la salle communale en conséquence et à notifier cette décision aux usagers.

FIXATION DU TARIF DE RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS DU COLUMBARIUM

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ↳ Fixe le tarif de renouvellement des concessions du columbarium à **50 €** pour une période de 30 ans.

SERVICES

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GRDF 2025

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ↳ Décide d'accepter le versement par GRDF de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) au titre de l'année 2025, dont le montant est fixé selon les modalités réglementaires.
- ↳ Autorise le Maire à signer tout document relatif à la perception de cette redevance et à effectuer toutes démarches nécessaires auprès de GRDF.

INTERCOMMUNALITE

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2024– CCRDM

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ↳ Prend acte de la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de la Communauté de communes Rives de Moselle.
- ↳ Approuve ledit rapport.

AUTRE

AVIS SUR LE VOLET « CHAUFFAGE AU BOIS » DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE DES TROIS VALLES

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ↳ Émet un avis favorable sur le volet « chauffage au bois » du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des Trois Vallées.